

# LE BULLETIN

MUNICIPAL  
de Saint-Joseph-du-Lac

Automne 2020

## STATION D'EAU POTABLE

Le système de traitement  
du manganèse  
bientôt en fonction!

p. 5

## ACTIVITÉS DE LOISIRS

Inscription dès le 8 septembre

p. 14







Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 20 h le premier mardi de chaque mois à la salle municipale de l'hôtel de ville (1110, chemin Principal).

Réalisations du conseil .....	4
Environnement .....	8
Urbanisme et travaux publics .....	12
Loisirs .....	13
Sécurité civile .....	25
Messages municipaux .....	26
Babillard communautaire .....	27

**SUIVEZ-NOUS SUR facebook**  
facebook.com/SaintJosephduLac



**RÉGENT AUBERTIN** | DISTRICT DE LA BAIE  
raubertin@sjdl.qc.ca

- **Président :**  
Comité en sécurité publique et en mesure d'urgence
- **Vice-président :**  
Comité horticole  
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
- **Délégué au C.A. :**  
Office régional d'habitation (ORH)



**MARIE-JOSÉE ARCHETTO** | DISTRICT DES SABLES  
mjarchetto@sjdl.qc.ca

- **Présidente :**  
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- **Vice-présidente :**  
Comité local du patrimoine  
Comité consultatif en circulation et transport



**MICHEL THORN** | DISTRICT DES COTEAUX  
mthorn@sjdl.qc.ca

- **Président :**  
Comité consultatif en circulation et transport  
Comité sur l'eau de Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet  
Comité horticole
- **Vice-président :**  
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail  
Comité consultatif d'urbanisme  
Comité local du patrimoine



**ALEXANDRE DUSSAULT** | DISTRICT DE LA VALLÉE  
adussault@sjdl.qc.ca

- **Président :**  
Comité des loisirs, de la culture et du tourisme
- **Vice-président :**  
Comité en sécurité publique et mesures d'urgence  
Comité consultatif en environnement
- **Délégué au C.A. :**  
Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école du Grand-Pommier



**LOUIS-PHILIPPE MARINEAU** | DISTRICT DU DOMAINE  
lpmarineau@sjdl.qc.ca

- **Président :**  
Comité consultatif en environnement (CCE)
- **Vice-président :**  
Comité sur l'eau de Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet
- **Délégué au C.A. :**  
Tricentris  
Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes  
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

## MOT DU MAIRE BENOIT PROULX



bproulx@sjdl.qc.ca

- **Délégué au C.A. :**  
Régie de police

Chers concitoyens et concitoyennes,

L'année 2020 est assurément marquée par la pandémie de la Covid-19. La Municipalité - comme le monde tout entier - a dû redéfinir ses façons de faire, retrousser ses manches et user de créativité afin de servir la population dans un contexte changeant et incertain. Je suis fier de mon équipe et des employés municipaux qui, au bureau, en télétravail ou sur le terrain, sont demeurés fidèles au poste.

### Le rapport financier 2019 déposé sans réserve

En juillet dernier, le conseil municipal a déposé le rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, faisant état d'un excédent de fonctionnement de 387 079 \$. Le rapport confirme également la position enviable de la Municipalité concernant sa dette à long terme, qui continue de se situer bien en deçà de celle d'autres municipalités de taille semblable au Québec. Le rapport complet et les faits saillants sont publiés sur le site Internet, dans la section Finances.

### Traitement du manganèse à la station d'eau potable

La problématique de coloration de l'eau, touchant particulièrement certains secteurs au sud de la 640, sera bientôt chose du passé. En effet, les travaux pour l'installation d'une infrastructure de filtration du manganèse - élément naturel causant la coloration au contact du chlore - battent présentement leur plein à la station d'eau potable. Une fois activé, le système limitera considérablement les épisodes d'eau colorée à Saint-Joseph-du-Lac et à Pointe-Calumet. Le projet est financé à près de 80 % par des subventions gouvernementales, tandis que le solde - soit quelque 3 M\$ - est réparti entre les municipalités de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet.

Enfin, en cette période agrotouristique bien particulière, je vous enjoins à encourager nos producteurs et agriculteurs.

**Benoît Proulx**  
Maire

## MOT DE LA CONSEILLÈRE ALEXANDRA LAUZON

Chers concitoyennes et concitoyens,

Il me fait plaisir de m'adresser à vous pour la première fois dans ce bulletin, suivant mon élection l'automne dernier. Être engagée auprès de ma communauté est important pour moi, et je suis fière de pouvoir contribuer au bon fonctionnement de ma ville natale. Dans mes fonctions, je suis présidente du comité consultatif en circulation et en transport et vice-présidente du comité des loisirs, de la culture et du tourisme.

### Nouveau corridor scolaire sur la rue Caron

La sécurité de nos petits écoliers est une priorité! Afin de favoriser celle-ci et d'encourager le transport actif, un corridor scolaire est aménagé sur la rue Caron, entre les rues Émile-Brunet et Joannie. Vous remarquerez également que les rues Caron, Vicky et Julien ont été pavées.

### Un camp de jour amusant et sécuritaire

Au printemps, il était devenu évident que le camp de jour estival - s'il était possible d'en tenir un - serait bien différent de ceux des années précédentes. En effet, nous devions nous conformer aux règles de la Santé publique, et l'équipe a su relever le défi avec brio! Malgré les

nombreuses exigences pour veiller à la santé de nos jeunes et de nos animateurs, le plaisir et la bonne humeur ont été au rendez-vous. Je lève mon chapeau aux animateurs et je remercie les parents de leur belle collaboration dans cette saison particulière.

### Retour des activités de loisirs à l'automne

Cet automne, le Service des loisirs vous offre une programmation diversifiée. Toutefois, distanciation physique oblige, les places seront limitées. De plus, les participants devront apporter leur matériel et leur bouteille d'eau.

En terminant, je vous souhaite un automne rempli de doux moments. Profitez de notre belle campagne et de la richesse de nos terres, mais surtout, soyez vigilants!

**Alexandra Lauzon**  
Conseillère du district du Berceau



**ALEXANDRA LAUZON**  
DISTRICT DU BERCEAU  
alauzon@sjdl.qc.ca

- **Présidente :**  
Comité consultatif en circulation et transport
- **Vice-présidente :**  
Comité des loisirs, de la culture et du tourisme
- **Délégué au C.A. :**  
Conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents  
Comité consultatif agricole



# Réalisations du conseil

## TRAVAUX MAJEURS SUR LA MONTÉE DU VILLAGE

La montée du Village fera l'objet d'importants travaux de réfection à compter de la fin du mois d'août 2020, de l'école Rose-des-Vents jusqu'à l'intersection du rang du Domaine. Ces travaux, s'échelonnant sur une période d'environ 6 semaines ouvrables, influenceront la circulation routière. Des détours sont à prévoir durant certaines phases critiques des travaux. La circulation locale sera toutefois permise pour les résidents et les travailleurs agricoles, dans la mesure du possible, selon la nature des travaux en cours.

La Municipalité déploiera tous les efforts nécessaires afin de minimiser l'impact de ces travaux sur les résidents et sur l'activité commerciale, notamment en plaçant une signalisation pour guider les visiteurs vers les commerces et vergers.

Ces travaux de 1,4 M\$ sont subventionnés à la hauteur de 75 % par le biais du Programme d'aide à la voirie locale du gouvernement du Québec.

## LES ÉTATS FINANCIERS 2019 EN BREF

Le 7 juillet 2020, en séance ordinaire, le conseil municipal de Saint-Joseph-du-Lac a déposé le rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, et a relaté publiquement les faits saillants dudit rapport financier et du rapport du vérificateur externe, conformément à la Loi 122 et à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec.

### Excédent de fonctionnement de 387 079 \$

En 2019, la Municipalité disposait d'un budget de fonctionnement de 8,4 M\$. Le rapport financier 2019 déposé sans réserve par la firme Goudreau Poirier inc. fait état d'un excédent de fonctionnement de 387 079 \$, attribuable en majorité :

- au nouveau programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole, totalisant 118 519 \$ pour l'année 2019;
- au dépassement des revenus de mutation, lesquels ont engendré 75 000 \$ supplémentaires par rapport au budget;
- à l'affectation d'un montant de 117 695 \$ de l'excédent de fonctionnement non affecté à la rénovation du bâtiment sis au 959, chemin Principal, alors que celle-ci était prévue à l'activité de fonctionnement.

### Des immobilisations variées et durables

Des immobilisations de natures variées totalisant un montant de 1 586 000 \$ ont été réalisées, notamment en ce qui concerne la réfection et l'agrandissement du stationnement municipal situé derrière la mairie de même que les divers travaux d'asphalte sur les rues Yvon, Thérèse, Rémi et Benoit. De plus, sur le plan des loisirs, le surfacage du terrain de tennis situé au parc Jacques-Paquin a été réalisé. Enfin, des honoraires professionnels ont été injectés dans le cadre des études préliminaires visant à doter la station d'eau potable d'un système de filtration du manganèse.

### La population joséphoise peu endettée

Selon le profil financier édition 2019 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), l'endettement à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée à Saint-Joseph-du-Lac atteint 0,75 \$, comparativement à 1,79 \$ pour la même classe de population ailleurs au Québec (données de 2018). Le niveau d'endettement de la population joséphoise se maintient ainsi largement sous la moyenne, comme c'est le cas depuis de nombreuses années.

## PROFIL FINANCIER 2019 DE LA DIRECTION DES FINANCES MUNICIPALES

	Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac	Classe de population*	MRC de Deux-Montagnes	Région administrative	Tout le Québec
<b>N<sup>bre</sup> DE MUNICIPALITÉS</b>	<b>1</b>	<b>280</b>	<b>6</b>	<b>74</b>	<b>1077</b>
<b>ENDETTEMENT</b>					
<b>Endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU</b>	0,75 \$	1,79 \$	1,75 \$	1,80 \$	2,17 \$
<b>Endettement total net à long terme par unité d'évaluation</b>	2 141 \$	3 557 \$	4 849 \$	4 124 \$	6 455 \$
<b>Endettement total net à long terme par logement et local</b>	2 166 \$	4 039 \$	4 200 \$	4 485 \$	5 328 \$

Source : Profil financier 2019 (données de 2018) de la Direction générale des finances municipales. \*Population se situant entre 2000 et 9 999 habitants.



## L'USINE D'EAU POTABLE BIENTÔT DOTÉE D'UN SYSTÈME DE TRAITEMENT DU MANGANÈSE!

En juin 2020, le conseil municipal annonçait le début des travaux de construction d'une infrastructure de traitement du manganèse à la station d'eau potable, laquelle dessert les quelque 13 000 citoyens de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet. Cet important projet, qui représente un investissement d'un peu plus de 3 M\$ réparti entre les deux municipalités concernées, fait l'objet d'un important financement gouvernemental. Selon l'échéancier de l'entrepreneur responsable, les travaux devraient être complétés à la toute fin de l'année 2020, pour une mise en service du système au début de l'année 2021.

Le système de filtration limitera de façon considérable la problématique d'eau colorée causée par le manganèse, un élément naturellement présent dans l'eau qui se précipite au contact du chlore injecté dans le réseau aux fins de désinfection, altérant ainsi l'aspect esthétique de l'eau. Le taux de manganèse ayant naturellement augmenté dans les puits ces dernières années, les épisodes d'eau colorée sont devenus plus fréquents, particulièrement dans certains secteurs des deux municipalités desservies.

Étape ultime du plan d'action pour l'eau potable lancé en 2018, ce projet fait l'objet d'une importante coordination entre divers acteurs, vu son emplacement sur le site du parc national d'Oka. De ce fait, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac devait coordonner ses actions avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, avec l'administration du Parc national d'Oka, avec la municipalité d'Oka ainsi que la communauté mohawk de Kanesatake, laquelle devait être consultée pour relever toute préoccupation culturelle quant à la nature des travaux sur le site.

En guise de compensation, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac fournira au parc national d'Oka un kiosque alimentaire composé d'un comptoir-lunch et d'une aire-terrasse pour les visiteurs du parc.

Légende pour la photo : rangée du haut : Mathieu Lemay, parc national d'Oka; Pascal Rochette, ingénieur, firme-conseil GBi; Michel Thorn, conseiller municipal de Saint-Joseph-du-Lac

Rangée du bas : Sonia Fontaine, mairesse de Pointe-Calumet; Pascal Quevillon, maire d'Oka; Benoit Proulx, maire de Saint-Joseph-du-Lac; Louis-Philippe Marineau, conseiller municipal de Saint-Joseph-du-Lac.



# Réalisations du conseil

## LE CONSEIL MUNICIPAL SALUE LA RÉSILIENCE DES FINISSANTS

La pandémie de la Covid-19 a entraîné une fin d'année scolaire 2019-2020 bien atypique, et ce, pour l'ensemble des élèves. Dans la volonté de souligner l'accomplissement des finissantes et des finissants, touchés durement par la situation et ne pouvant célébrer cet accomplissement de façon traditionnelle, le conseil municipal s'est joint au mouvement « Fiers de nos finissants », lequel déclarait le 19 juin 2020 comme « Journée des finissants ».

Pour l'occasion, le conseiller municipal Louis-Philippe Marineau a prononcé quelques mots lors de la remise des diplômes des élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école Rose-des-Vents, qui se déroulait à l'extérieur dans le respect des règles d'hygiène et de distanciation recommandées. Celui-ci a salué la capacité d'adaptation et la ténacité des élèves.

Légende pour la photo : le conseiller Louis-Philippe Marineau en compagnie de son fils Félix et de David Pigeon, tous deux finissants de l'école Rose-des-Vents



## RESTAURATION D'UN BÂTIMENT MUNICIPAL PATRIMONIAL

Les travaux de restauration du bâtiment municipaux au 959, chemin Principal, ont été entamés à l'automne 2019.

En raison du caractère patrimonial de la résidence, le comité local du patrimoine a analysé le projet et présenté des recommandations au conseil municipal, notamment concernant les matériaux à utiliser pour la rénovation. Les travaux réalisés touchaient majoritairement le revêtement extérieur du bâtiment, la toiture, le balcon ainsi que les fenêtres. Les matériaux ont été choisis dans un souci d'harmonisation avec le milieu et de conservation des caractéristiques architecturales propres au bâtiment. Dans cette optique, la porte et les fenêtres en façade ont été conservées.

Construite dans les années 1880 par un résident du nom de François Olivier Laurin, journalier chez les frères trappistes d'Oka, cette maison pièce sur pièce est demeurée dans la famille durant plus de cent ans, soit jusqu'en 1990. Voulant la préserver et y conférer une mission communautaire, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac en est devenue propriétaire au début des années 1990, et l'a mise à la disposition du Cercle de fermières, qui l'occupe toujours.



250\$  
À GAGNER



## CONCOURS PHOTOS : « UNE MUNICIPALITÉ VIVANTE! »

Pour l'édition 2020 du concours de photos, les photographes professionnels ou amateurs sont invités à soumettre des clichés représentant, tout simplement, la vie à Saint-Joseph-du-Lac, dans tous ses aspects!

Qu'il s'agisse de marches hivernales en famille, d'éclosion de la végétation au printemps et à l'été, d'événements municipaux estivaux ou encore de l'activité agrotouristique, la municipalité est dynamique et toujours vivante.

### COMMENT PARTICIPER?

#### En ligne

- Remplissez le formulaire de participation au [sjdl.qc.ca/concours](http://sjdl.qc.ca/concours)  
Faites parvenir vos photos et le formulaire de participation au [sjdl.qc.ca/concours](http://sjdl.qc.ca/concours).

#### Par courriel

- Envoyez simplement vos photos à l'adresse [communication@sjdl.qc.ca](mailto:communication@sjdl.qc.ca), en indiquant « Concours photo » en objet du message

### Date limite de participation

31 octobre 2020

Douze photos seront sélectionnées pour faire partie du calendrier municipal 2021. Le photographe ayant pris le cliché « coup de cœur » du jury remportera quant à lui l'équivalent de 250 \$ en chèques-cadeaux, à dépenser localement.



## VERDISSEMENT DES PARCS MUNICIPAUX

Dans le cadre de sa politique environnementale, le conseil municipal de Saint-Joseph-du-Lac s'est engagé à augmenter la densité et la diversité de la couverture forestière en milieu urbain, notamment par le verdissement des parcs municipaux.

Dans cette optique, les parcs Paul-Yvon-Lauzon et Jacques-Paquin ont été désignés pour recevoir une sélection d'arbres indigènes, choisis dans l'optique de favoriser l'augmentation de la biodiversité et le respect des écosystèmes locaux. Une vingtaine d'arbres a ainsi fait son apparition au parc Paul-Yvon-Lauzon, tandis que le parc Jacques-Paquin en recevra un lot cet automne.

L'augmentation de la densité du couvert forestier permettra à la population Joséphoise fréquentant les espaces publics de profiter des nombreuses fonctions écologiques associées aux arbres. En effet, leur présence améliore la qualité des espaces de vie en favorisant la purification de l'air, en augmentant la couverture ombragée et en diminuant les îlots de chaleur. De plus, leur présence contribue à la création d'habitats fauniques, au grand bonheur des amateurs d'ornithologie. Ce projet de verdissement est également pertinent dans le contexte où l'agrile du frêne fragilise nos écosystèmes forestiers en attaquant plusieurs arbres de la région.

Légende pour la photo : Alexandre Dussault, conseiller municipal et membre du Comité consultatif en environnement, et ses enfants; Claire Lacroix, conseillère en environnement et en développement durable; Louis-Philippe Marineau, conseiller municipal et membre du Comité consultatif en environnement



## ÉCOCENTRE

4085, chemin d'Oka

Centre de récupération des matières résiduelles pour recyclage et valorisation.



### HORAIRE :

- **Jusqu'au 31 octobre :**  
Mercredis, de 15 h à 19 h  
Samedis, de 9 h à 16 h
- **En novembre :**  
Samedis, de 9 h à 16 h
- **En décembre :**  
Samedis 5 et 12 décembre, de 9 h à 16 h



### LE SAVIEZ-VOUS?

Les appareils réfrigérants ne sont pas acceptés à l'écocentre, à l'exception des climatiseurs.

Pour vous départir de réfrigérateurs, congélateurs ou de tout autre appareil contenant des halocarbures, contactez l'entreprise Constantin Services, au 450 472-6832, laquelle récupère ce type de matières gratuitement en vertu d'une entente avec la municipalité. Ces gaz à effet de serre représentent une importante source de pollution.

## COLLECTES D'ENCOMBRANTS

### 4 septembre, 2 octobre et 4 décembre 2020

Lors des collectes d'encombrants, les citoyens peuvent se départir des matières volumineuses dont ils ne peuvent disposer lors des collectes régulières.

Les encombrants doivent être placés en bordure de rue à compter de 18 h, la veille de la collecte ou avant 7 h, le matin de cette dernière. Les matières doivent pouvoir être soulevées par deux personnes.

### ENCOMBRANTS NON ACCEPTÉS

Ordures



Matériel informatique



Matériaux de construction



### LE SAVIEZ-VOUS?

Les matières acceptées à l'écocentre, de même que les ordures destinées aux collectes régulières, ne sont PAS ramassées lors de la collecte des encombrants.



## AGRILE DU FRÊNE : une espèce invasive, destructrice pour les frênes

Découvert en Amérique du Nord dans les années 1990, ce coléoptère originaire d'Asie s'attaque à plusieurs essences de frênes vivants.



Les femelles adultes pondent leurs minuscules oeufs sous l'écorce du frêne. Après l'éclosion, la larve s'enfonce dans les couches de l'écorce et se nourrit du cambium, situé entre le bois et l'écorce de l'arbre. Lorsque l'insecte atteint la maturité, il fore un trou en forme de « D » afin de sortir de l'arbre et se reproduire. Les dommages irréparables à l'arbre hôte entraîneront sa mort en 5 à 7 ans en moyenne.



### QUE FAIRE EN CAS D'INFESTATION SUR UN FRÊNE?

Si vous constatez ces signes ou symptômes sur un frêne, communiquez tout d'abord avec le Service de l'environnement de la Municipalité, qui enverra un représentant sur place afin d'analyser la situation.

#### Abattage des frênes

Le propriétaire de tout frêne mort, ou dont 30 % des branches sont mortes, doit procéder ou faire procéder à l'abattage de son frêne entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 1<sup>er</sup> décembre de la même année. Ceci afin de limiter les risques de dissémination de l'agrile. Seuls les arbres dangereux peuvent être abattus en tout temps.

Tous les frênes localisés dans un rayon de 100 mètres d'un frêne infesté doivent aussi être abattus ou traités au moyen d'un pesticide contre l'agrile du frêne, homologué au Canada. Ce traitement doit être réalisé entre le 15 juin et le 31 août de l'année en cours ou, au plus tard, durant la même période l'année suivante.

Les résidus d'abattage provenant de l'arbre demeurent à l'entière responsabilité de son propriétaire, qui doit en disposer en conformité avec les directives de la Municipalité. À ce sujet, il est interdit de transporter le bois de frêne entre le 15 mars et le 1<sup>er</sup> octobre, à l'exception des copeaux déchiquetés.

Enfin, tout frêne abattu doit être remplacé par une autre espèce, sur le même terrain que celui abattu.

Renseignez-vous auprès de la Municipalité concernant l'aide offerte aux citoyens pour le remplacement de frênes.

### ANALYSE DES FRÊNES

Pour déterminer la condition d'un frêne, il suffit généralement de procéder à un examen visuel, en guettant les signes et symptômes suivants :

#### SIGNES

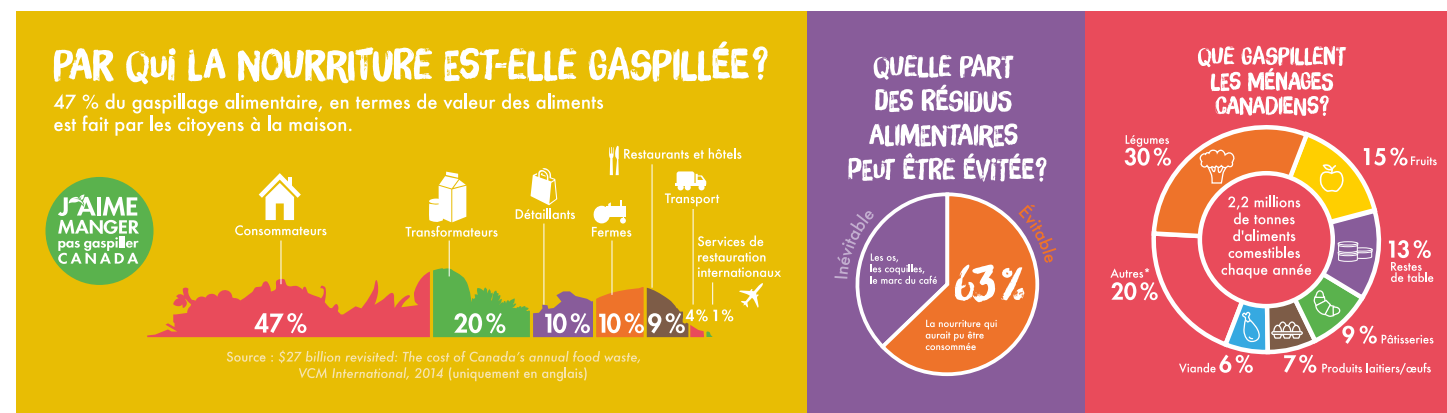
- Galeries larvaires sous l'écorce
- Trous de sortie en forme de « D »
- Encoches grugées dans le feuillage

#### SYMPTÔMES

- Jaunissement prématuré du feuillage
- Mort de branches
- Éclaircissement de la cime (défoliation)
- Déformations de l'écorce
- Apparition de pousses adventives



## LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE : un fléau qui peut souvent être évité!



### SAUVEGARDER LES ALIMENTS DANS LA BONNE SECTION DU RÉFRIGÉRATEUR, ÇA FAIT UNE GRANDE DIFFÉRENCE.

Réglez la température de votre réfrigérateur entre 0° et 4°C.



#### PORTE

Condiments, jus, eau

#### TIROIR À CHARCUTERIES

Fromages, charcuteries

LA PORTE EST LA PARTIE LA PLUS CHAUDE DU RÉFRIGÉRATEUR

#### RÉGLAGE DU NIVEAU D'HUMIDITÉ

Si vous le pouvez, fermez la trappe d'un tiroir (humidité élevée) pour les fruits et légumes qui flétrissent, et ouvrez la trappe de l'autre tiroir (humidité faible) pour les fruits et légumes qui produisent de l'éthylène.



#### LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

LES RESTES

#### TIROIR À HUMIDITÉ ÉLEVÉE (Légumes et fruits qui flétrissent)

Carottes, légumes-feuilles, brocoli, asperges, chou, chou-fleur, concombre, haricots verts, laitue, épinards, courges, raisins, poivrons.

#### TIROIR À HUMIDITÉ FAIBLE (Fruits et certains légumes qui dégagent de l'éthylène)

Pommes, poires, kiwis, champignons, melons, tomates, pêches, papayes, mangues, oranges, citrons.

#### TABLETTES SUPÉRIEURES

Restes, boissons, aliments prêts-à-manger, petits fruits des champs et baies

#### TABLETTES CENTRALES

Lait, œufs, produits laitiers

#### TABLETTE INFÉRIEURE

Viande crue et fruits de mer (la tablette empêche la contamination des aliments en-dessous en cas de dégât)

#### CONTRÔLE DU MÛRISSEMENT

Certains aliments dégagent un gaz appelé éthylène, qui accélère le mûrissement. Regroupez-les pour éviter de faire mûrir prématurément les autres fruits et légumes.

BIEN CONNAÎTRE LES ZONES DU RÉFRIGÉRATEUR PERMET DE MIEUX CONSERVER LES ALIMENTS

CERTAINES PARTIES DU RÉFRIGÉRATEUR SONT PLUS CHAUDES QUE D'AUTRES.

Selon une étude réalisée en 2017 par le Conseil national zéro déchet, les ménages canadiens sont responsables de près de la moitié du gaspillage alimentaire, par lequel on entend le fait de composter ou de jeter toute nourriture qui aurait pu être consommée.

Un ménage moyen gaspille annuellement 140 kg de nourriture propre à la consommation, particulièrement des légumes et des fruits. Cela représente annuellement 1 100 \$ par ménage.

## TRUCS POUR ÉVITER DE GASPILLER

### 1- CONSERVEZ!

Adopter de bonnes méthodes de conservation des aliments, notamment en plaçant stratégiquement les aliments dans le réfrigérateur, peut contribuer de façon significative à réduire la quantité d'aliments jetés. En effet, certaines zones sont plus chaudes que d'autres, tandis que certains tiroirs peuvent nuire à la conservation des aliments.

### 2- LISTEZ!

Le simple fait de s'armer d'une liste d'épicerie adaptée aux repas de la semaine au moment de faire les courses permet d'éviter la surconsommation, laquelle entraîne souvent un gaspillage prématuré d'aliments propres non consommés.

### 3- CONGELEZ!

Congelez vos restants dans des plats préportionnés, de façon à ce qu'ils soient déjà prêts pour être emportés au travail ou à l'école.

Pour plus de trucs et astuces pour maximiser la conservation des aliments dans votre frigo, rendez-vous sur le site :

[www.lovefoodhatewaste.ca](http://www.lovefoodhatewaste.ca)

## CONFÉRENCE GRATUITE

7 octobre 2020, à 19 h, au 1110, ch. Principal

Un expert du Jour de la Terre partagera trucs et astuces à mettre en place à la maison et au bureau pour limiter le gaspillage alimentaire.

INSCRIPTION : Par le biais de votre compte Sport-Plus  
INFORMATION : 450 623-1072, poste 227

## DATES IMPORTANTES

### DÉCHIQUETAGE DES BRANCHES

- 14 et 28 septembre
- 19 octobre
- 9 novembre

Pour bénéficier du service, il est nécessaire de procéder à l'inscription de votre résidence, en communiquant avec le Service des travaux publics au 450 623-1072, poste 222, au plus tard le jeudi précédant la séance voulue.

### COLLECTE DE FEUILLES MORTES

— 17 novembre 2020

Une collecte spéciale de feuilles mortes se déroulera le 17 novembre. Les feuilles doivent être placées en bordure de rue, dans des sacs de papier brun.

Les sacs de plastique transparent seront **exceptionnellement** acceptés lors de cette collecte.







## NOUVELLE RÉGLEMENTATION concernant les constructions accessoires combinées

Afin de suivre les nouvelles tendances en matière d'aménagement extérieur, il est désormais possible de construire un pavillon de jardin combiné à un garage détaché ou à une remise de jardin.

La construction doit toutefois respecter les conditions suivantes :

- Une construction accessoire combinée peut être constituée d'un maximum de deux constructions accessoires. Les combinaisons possibles sont :
  - Remise à jardin et pavillon de jardin
  - Garage détaché et pavillon de jardin
- Une seule construction accessoire combinée est autorisée par terrain.
- Un maximum de deux (2) matériaux est autorisé pour la finition extérieure d'une construction accessoire. Les matériaux de finition doivent s'harmoniser au bâtiment principal.
- Les remises à jardin, les pavillons de jardin et les garages détachés faisant partie d'une construction accessoire combinée doivent respecter les dispositions relatives à chacune d'elle.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le Service de l'urbanisme, au 450 623-1072, poste 225.



## COVID-19 Parcs municipaux munis de distributeurs de désinfectant à mains

À la fin mai 2020, les autorités gouvernementales québécoises autorisaient la réouverture des parcs et de certaines installations sportives extérieures. Afin d'assurer le respect des mesures d'hygiène recommandées par la Santé publique et de participer aux efforts visant à limiter la propagation du virus, le Service des travaux publics a fabriqué une quinzaine de distributeurs de désinfectant à mains. Ces derniers ont été posés aux entrées des parcs ainsi qu'à la fontaine publique.



## DU RENOUVEAU AU BELVÉDÈRE SAINT-JOSEPH

La toiture de la pergola a été refaite, tandis que ses bancs ont été rafraîchis. La pompe artisanale – héritage des pomiculteurs des années 1920 qui les utilisaient pour arroser leur culture – a reçu une couche de peinture bien méritée.

## NOUVEAUX COURS!

Stretching p.18

Méditation pleine conscience p.19

NOUVELLES MODALITÉS COVID-19

p.14





# MODALITÉS D'INSCRIPTION

NOUVEAU! INSCRIPTION SUR UNE SEMAINE SEULEMENT

## QUAND S'INSCRIRE?

8 au 11 septembre 2020  
(pour les résidents seulement)

10-11 septembre 2020  
(pour tous)

DES FRAIS DE 20 \$ SERONT APPLIQUÉS POUR TOUTE INSCRIPTION FAITE APRÈS LA DATE LIMITE.

Si les cours sont annulés par la Municipalité, la totalité des coûts vous sera remboursée.

Notez que, selon la politique en vigueur, les annulations vous seront communiquées par courriel.

## MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- Carte de crédit
- Argent comptant
- Carte de débit
- Chèque  
(Le chèque doit être émis à l'ordre de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. Des frais de 25 \$ seront facturés pour les chèques sans fonds).

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ APRÈS LE DÉBUT DES COURS, SOUS AUCUNE CONSIDÉRATION, SAUF SUR PRÉSENTATION D'UN BILLET MÉDICAL.

## COMMENT S'INSCRIRE?

### En ligne Paiement par carte de crédit seulement

- Rendez-vous dans la section « Loisirs » du [www.sjdl.qc.ca](http://www.sjdl.qc.ca) et cliquez sur « Inscription en ligne ». Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran pour vous connecter à votre compte Sport-Plus et vous inscrire aux activités de loisirs. Si vous n'avez pas de compte, cliquez sur « Créez mon dossier famille ou membre ».
- Si vous avez déjà procédé à une inscription, mais que vous n'avez pas de code d'utilisateur, contactez le Service des loisirs au 450 623-1072, poste 229.

### En personne

- À l'hôtel de ville
- Pour accélérer le processus d'inscription sur place, créez votre compte Sport-Plus en ligne avant de vous présenter.

### Inscription des non-résidents

- Des frais supplémentaires de 50 % du coût de l'activité seront facturés aux non-résidents.

## RABAIS DE 25%

Un rabais s'applique lorsque vous inscrivez plus d'un membre de la même famille résidant à la même adresse ou lorsque vous inscrivez une même personne à plus d'une activité. Déboursez les frais d'inscription les plus élevés et obtenez un rabais de 25 % sur les frais d'inscription à toutes les activités subséquentes. **Ne s'applique pas aux non-résidents ni aux activités d'un jour.**

## REMBOURSEMENT DES FRAIS DE NON-RÉSIDENTS

Les frais supplémentaires de non-résidents payés lors de l'inscription à des activités sportives non offertes par la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, du fait qu'elle ne possède pas les infrastructures nécessaires (piscine, aréna, etc.), seront remboursés jusqu'à concurrence de **200 \$ par enfant de moins de 18 ans, pour un maximum de 800 \$ par famille**, par année. Retournez le formulaire en ligne ou auprès du Service des loisirs avec une copie des pièces justificatives, au plus tard le **1<sup>er</sup> novembre** de l'année au cours de laquelle les frais ont été engagés. Le remboursement vous sera envoyé en décembre.

## COVID-19

La Municipalité observe les recommandations de la Santé publique et fait tout en son pouvoir pour limiter les risques de propagation de la Covid-19.

- Ratios à la baisse
- Distance de 2 m entre les participants
- Aucun prêt de matériel
- Désinfection des locaux entre chaque cours
- Pour les 10 ans et + : port du masque obligatoire à l'arrivée et lors de déplacements, pouvant être retiré une fois en place pour le cours
- Aucun parent spectateur ne sera toléré; celui-ci devra attendre l'enfant dans la voiture ou à la maison. Tout parent qui entre devra porter le masque.

La Municipalité encourage l'inscription en ligne et le paiement par carte de crédit.

SVP, respectez l'heure des cours afin d'éviter les rassemblements dans les établissements avant et après les cours.

## REÇUS ET RELEVÉS 24

Les reçus pour l'inscription d'un enfant de moins de 16 ans à des activités physiques ou artistiques et les relevés 24 pour le camp de jour seront disponibles en ligne via votre compte Sport-Plus, et ce, à la fin du mois de février 2021. Pour visualiser et imprimer ces documents qui pourraient vous donner droit à des crédits d'impôt, vous devez avoir fourni un numéro d'assurance sociale valide.

# ATELIERS D'UN JOUR ET CONFÉRENCES

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	COÛT
-----------	------	---------	------

## Formation : Prêts à rester seuls! | Gestion F.J. / France Joannette

EN COLLABORATION AVEC LA CROIX-ROUGE CANADIENNE ET ATOUT PLUS

Visé à doter les jeunes de compétences utiles et adaptées à leur âge, tout en renforçant leur capacité à assurer leur propre sécurité. Les participants apprendront à bien réagir à toutes sortes de scénarios, que ce soit dans leur communauté ou à la maison. Une attestation sera remise à chaque participant. Apportez votre lunch.

9 à 12 ans	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Samedi, 21 novembre, 9 h à 12 h	60 \$
------------	-----------------------------	---------------------------------	-------

## Gardien averti | Gestion F.J. / France Joannette

EN COLLABORATION AVEC LA CROIX-ROUGE CANADIENNE ET ATOUT PLUS

Présentation des notions importantes en matière de soins à l'enfant et des mesures de sécurité essentielles au gardiennage. Une attestation sera remise à chaque participant. Comprend la formation, le manuel et la trousse de premiers soins. Apportez votre lunch.

11 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Samedi, 31 octobre, de 9 h à 12 h Dimanche, 1 <sup>er</sup> novembre, de 9 h à 12 h	60 \$
-------------	-----------------------------	--	-------

## Conférence : À vos frigos

Un expert du Jour de la Terre partagera trucs et astuces à mettre en place pour limiter le gaspillage alimentaire.

Information : 450 623-1072, poste 227. PLACES LIMITÉES.

14 ans et +	Salle municipale	Mercredi 7 octobre, 19 h	Gratuit
-------------	------------------	--------------------------	---------





# ACTIVITÉS JEUNESSE

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

## Cosom | Professeur : Éric Mathieu

Ligue amicale de hockey cosom pour les jeunes âgés de 6 à 15 ans, dans une atmosphère conviviale et propice à l'apprentissage des bases du hockey. Encadrement sécuritaire et respectueux des joueurs et des spectateurs. La liste du matériel nécessaire est disponible sur le site Internet de la Municipalité. Un tournoi (facultatif) aura lieu à la fin de la saison (frais additionnels).

6 à 9 ans	École du Grand-Pommier	Mardi, 18 h 15 à 19 h 15	12 semaines	65 \$
10 à 13 ans	École du Grand-Pommier	Mardi, 19 h 30 à 20 h 30	12 semaines	65 \$

## Dessin | Cours offert par Atelier 131

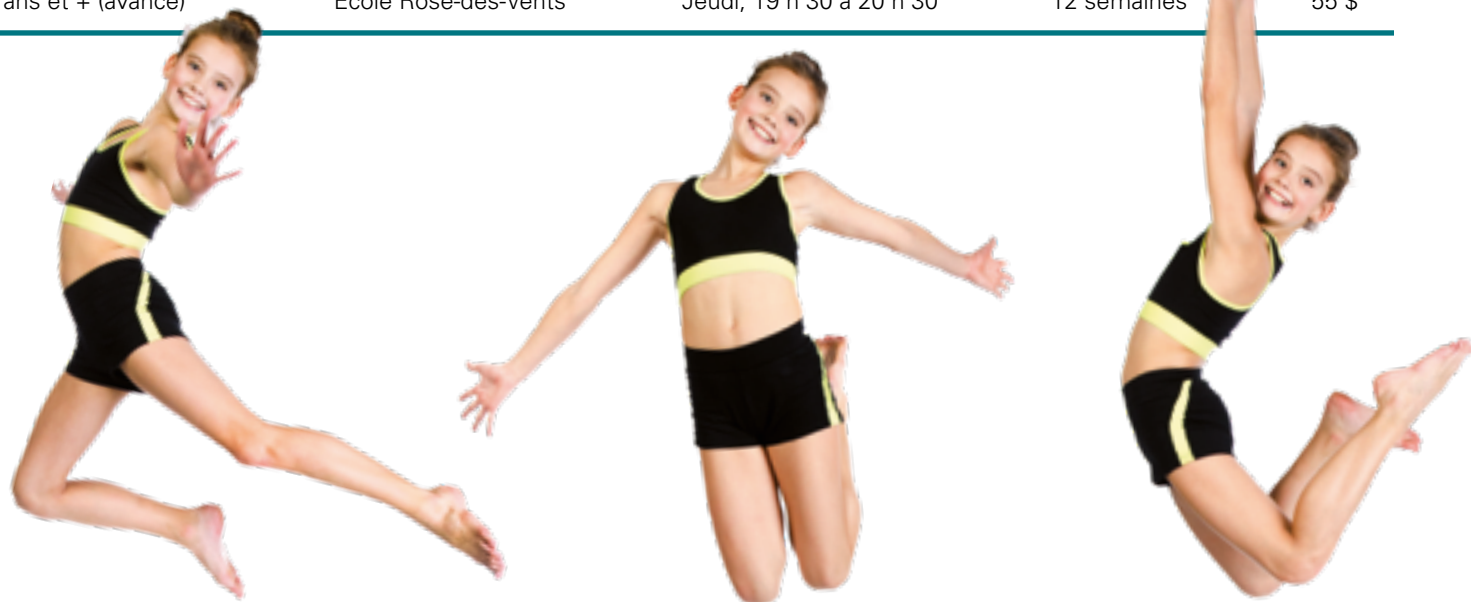
Cours visant à apprendre à l'enfant à dessiner des éléments spécifiques et à enrichir sa créativité par des apprentissages structurés. Vous retrouverez la liste du matériel nécessaire sur le site Internet de la Municipalité.

7 à 9 ans	École Rose-des-Vents	Mercredi, 18 h 30 à 19 h 30	12 semaines	100 \$
10 à 14 ans	École Rose-des-Vents	Mercredi, 19 h 45 à 20 h 45	12 semaines	100 \$

## Gymnastique | Professeure : Myriame Bélanger

Ce cours a pour but d'initier les jeunes à la gymnastique et de leur donner le goût de poursuivre ce sport à un niveau plus compétitif. Le port d'un justaucorps, disponible pour achat lors des cours, est obligatoire. Renseignez-vous auprès du Service des loisirs à l'inscription.

7 ans et + (débutant/intermédiaire)	École Rose-des-Vents	Judi, 18 h 30 à 19 h 15	12 semaines	55 \$
7 ans et + (avancé)	École Rose-des-Vents	Judi, 19 h 30 à 20 h 30	12 semaines	55 \$



CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

## Zumba® Kids | Professeure : Caroline Martel

Cours de danse de style Zumba avec routines adaptées à l'âge des participants.

7 à 13 ans	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mardi, 18 h 05 à 18 h 50	12 semaines	60 \$
------------	-----------------------------	--------------------------	-------------	-------

## Danse | Professeure : Jade Lemire

Cours de danse adaptés selon différents groupes d'âge.

Pré-danse 2 et 3 ans *cours parent/enfant	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Dimanche, 9 h à 10 h	12 semaines	55 \$
Danse créative 4 ans	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Dimanche, 10 h à 11 h	12 semaines	55 \$
Hip-hop 5 à 8 ans	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Dimanche, 11 h à 12 h	12 semaines	55 \$
Ballet jazz 5 à 8 ans	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Dimanche, 13 h à 14 h	12 semaines	55 \$
Hip-hop 9 à 12 ans	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Dimanche, 14 h à 15 h	12 semaines	55 \$
Ballet classique 8 à 12 ans	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Dimanche, 15 h à 16 h	12 semaines	55 \$
Danse contemporaine 8 à 12 ans	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Dimanche, 16 h à 17 h	12 semaines	55 \$





## ACTIVITÉS MULTIÂGES

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

### Bootcamp parent/enfant | Professeur : Patrick Long

NOUVEAU!

Joignez l'utile à l'agréable : gardez la forme tout en passant du temps avec votre enfant.

Parent et enfant âgé de 7 à 11 ans	École Rose-des-Vents	Lundi, 18 h 30 à 19 h 30	12 semaines	60 \$ / participant
Parent et enfant âgé de 12 ans et plus	École Rose-des-Vents	Lundi, 19 h 45 à 20 h 45	12 semaines	60 \$ / participant

### Yoga parent/enfant | Professeure : Jade Blanchard

5 ans et + avec parent	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mercredi, 18 h à 18 h 45	12 semaines	60 \$ / participant
------------------------	-----------------------------	--------------------------	-------------	---------------------

### Taekwondo | Professeurs : Rénaud et Jean-Sébastien Renaud

**DÉBUTANT** : ceinture blanche à ceinture blanche barrée jaune / **INTERMÉDIAIRE** : ceinture jaune à ceinture verte / **AVANCÉ** : ceinture verte et plus / **POOMSE ET TAEGUK (FORME)** : pour les gens de tous les âges (à partir de 8 ans) de niveaux ceinture jaune et plus. Pour suivre ce cours, vous devez aussi être inscrit à un cours de niveau débutant à avancé.

Débutant	École du Grand-Pommier	Lundi, 18 h à 19 h ET samedi, 9 h à 10 h	12 semaines	80 \$*
Débutant/intermédiaire	École du Grand-Pommier	Mercredi, 18 h à 19 h ET samedi, 10 h à 11 h	12 semaines	80 \$*
Avancé	École du Grand-Pommier	Lundi, 19 h à 20 h, ET mercredi, 19 h à 20 h ET samedi, 11 h à 12 h	12 semaines	105 \$*
Combat et poomse	École du Grand-Pommier	Samedi, 12 h à 13 h	12 semaines	25 \$*

\*Prix par participant. Vous devrez vous procurer le passeport au coût de 17 \$ (15 \$ pour les nouveaux élèves) et le kimono au coût de 55 \$, qui vous seront remis par votre instructeur.



## ACTIVITÉS 15 ANS ET PLUS

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

### Badminton libre

Location d'un terrain pour la session. 3 terrains disponibles. Apportez votre matériel.

15 ans et +	École Rose-des-Vents	Mardi, 20 h 45 à 22 h 45	22 septembre au 15 décembre	120 \$
-------------	----------------------	--------------------------	-----------------------------	--------

### Cosom libre

Apportez votre matériel.

15 ans et +	École du Grand-Pommier	Mercredi, 20 h 30 à 22 h 30	23 septembre au 16 décembre	40 \$
-------------	------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-------

### Pilates | Professeure : Audrey Clément

La méthode d'entraînement Pilates privilégie une approche douce et globale qui vous permettra de renforcer vos muscles, d'améliorer votre flexibilité et votre posture tout en réduisant le stress. Les exercices proposés pourraient également soulager certaines douleurs.

15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mardi, 19 h à 20 h	12 semaines	70 \$
15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mardi, 20 h 15 à 21 h 15	12 semaines	70 \$

### Yoga | Professeures : Sophie Tchang (lundi, mercredi, vendredi) et Claire Soleil (mardi)

À l'aide d'exercices de posture et de respiration, développez votre souplesse et maintenez la forme physique tout en libérant vos tensions.

15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Lundi, 20 h 30 à 22 h	12 semaines	70 \$
15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mardi, 17 h à 18 h	12 semaines	70 \$
15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mercredi, 14 h 15 à 15 h 15	12 semaines	70 \$
15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Vendredi, 13 h 15 à 14 h 45	12 semaines	70 \$

### Méditation pleine conscience | Professeure : Audrey Clément

NOUVEAU!

La méditation pleine conscience vous permettra de reprendre le contrôle de votre vie en main, et ce, par la maîtrise de vos pensées. Vous améliorerez votre attention et votre concentration et apprendrez à vider votre esprit des pensées négatives.

15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mercredi, 19 h à 20 h	12 semaines	70 \$
-------------	-----------------------------	-----------------------	-------------	-------



## ACTIVITÉS 15 ANS ET PLUS

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

### Stretching | Professeure : Sophie Tchang

Cours proposant une série d'étirements.

**NOUVEAU!**

15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mardi, 13 h à 14 h	12 semaines	70 \$
-------------	-----------------------------	--------------------	-------------	-------

### Zumba® fitness | Professeure : Josée Lusignan

Entraînez-vous sur des rythmes latins et faites la fête durant cette séance de remise en forme!

15 ans et +	École Rose-des-Vents	Mercredi, 20 h à 21 h	12 semaines	70 \$
-------------	----------------------	-----------------------	-------------	-------

### Mise en forme | Professeure : Sophie Tchang

Ce cours offre une variété d'exercices qui sauront vous plaire. Étirements, aérobic, tonus... voilà une combinaison gagnante pour se remettre en forme.

15 ans et +	École Rose-des-Vents	Jeudi, 20 h 45 à 22 h 15	12 semaines	70 \$
-------------	----------------------	--------------------------	-------------	-------

### Hip-hop adultes | Professeure : Jade Lemire

Danse hip-hop pour adultes.

18 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Dimanche, 17 h à 18 h	12 semaines	70 \$
-------------	-----------------------------	-----------------------	-------------	-------

## ACTIVITÉS 50 ANS ET PLUS

### Mise en forme 50 ans et plus | Professeure : Sophie Tchang

Étirements, aérobic, tonus, voici une combinaison gagnante pour se remettre en forme.

50 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mercredi, 13 h à 14 h	12 semaines	70 \$
50 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Vendredi, 12 h à 13 h	12 semaines	70 \$

### Zumba® Gold | Professeure : Josée Lusignan

S'adresse surtout aux débutants âgés de 50 ans et plus, désireux de reprendre une activité physique, tout en s'amusant! Idéal pour les seniors ou pour les participants qui sont physiquement limités ou inactifs. Nul besoin de savoir danser pour suivre ce cours.

50 ans et +	École Rose-des-Vents	Mercredi, 18 h 45 à 19 h 45	12 semaines	70 \$
-------------	----------------------	-----------------------------	-------------	-------

## ACTIVITÉS 65 ANS ET PLUS

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

### Yoga pour aînés | Professeure : Claire Soleil

En combinant relaxation, respiration et postures, le yoga donne de la souplesse au corps, calme le mental et apaise l'esprit. Yoga adapté sur chaise ou sur tapis, enseigné avec douceur et vigilance, qui vous permettra de gagner en VITALITÉ, en force et en souplesse.

65 ans et + Débutant	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Lundi, 9 h 30 à 10 h 30	12 semaines	70 \$
65 ans et + Débutant	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mercredi, 10 h 45 à 11 h 45	12 semaines	70 \$
65 ans et + Intermédiaire	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Lundi, 10 h 45 à 11 h 45	12 semaines	70 \$

### Mise en forme 65 ans et plus | Professeure : Claire Soleil

Adapté aux 65 ans et plus, ce cours offre une variété d'exercices qui sauront vous plaire. Étirements, aérobic, tonus... voici une combinaison gagnante pour se remettre en forme.

65 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mercredi, 9 h 30 à 10 h 30	12 semaines	70 \$
-------------	-----------------------------	----------------------------	-------------	-------

### Prévention des chutes | Professeure : Claire Soleil

**NOUVEAU!**

65 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mardi, 15 h à 16 h	14 semaines	80 \$*
-------------	-----------------------------	--------------------	-------------	--------

\*Un manuel au coût de 25 \$ doit être acheté au premier cours.





# PARCOURS D'HALLOWEEN

Samedi 31 octobre 2020,  
de 17 h 30 à 19 h 30!

UN PARCOURS SUCRÉ  
ET SURPRENANT  
VOUS ATTEND AU  
PARC PAUL-YVON-LAUZON

Le vote pour le concours  
de décoration de citrouilles  
aura lieu à l'intérieur du pavillon.

## SPECTACLE DE NOËL POUR LES ENFANTS

TOTOCHÉ LA CABOCHÉ  
ET LA MAGIE DE NOËL

Samedi 12 décembre, 11 h  
École Rose-des-Vents

Destiné aux enfants âgés de 2 à 12 ans.

Durée : 45 minutes



## RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE!

La bibliothèque municipale est heureuse  
de vous accueillir de nouveau!

- Horaire d'été maintenu jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre
- Maximum de 5 citoyens simultanément
- Port du masque obligatoire
- Ne pas s'éterniser dans les rayons
- Ne pas manipuler les ouvrages inutilement



## SUGGESTIONS DE LECTURE 100 % québécoise



### LES CIBLES : UNE ENQUÊTE DE MAUD GRAHAM Christine Brouillet

Rien de plus frustrant pour un policier qu'un cold case : une enquête qui, par manque de preuves, reste non résolue. Malgré toute son expérience, Maud Graham a toujours de la difficulté à accepter que ces cas inexplicables fassent partie du métier. Surtout que, dans une ville paisible comme Québec, les actes criminels ne sont pas légion. Néanmoins, de nouveaux indices viennent remettre à l'avant-plan un meurtre et une disparition survenus des années plus tôt et pour lesquels ni coupables ni motivations n'avaient été trouvés. Avec ses coéquipiers, Graham ne pourra que constater, encore une fois, à quel point la haine viscérale de quelques individus peut conduire au drame et à la dévastation.



### MIRAGES SUR LA VALLÉE-DE-L'OR Claire Bergeron

Victime d'abus dans un pensionnat de la Saskatchewan, Agathe Nikweto, une jeune Autochtone de quinze ans, s'enfuit avec son nouveau-né. Après dix années de pérégrinations, elle s'installe à Val-d'Or, en Abitibi, afin de permettre à son garçon, Richard, de poursuivre ses études. Elle croit avoir trouvé un refuge paisible. De son côté, Nathan Desmarais est un homme trahi. Pour préserver son fils, Étienne, d'une mère égoïste, il décide de fuir Québec en acceptant un poste d'enseignant dans la lointaine région abitibienne. Richard et Étienne se retrouvent dans la même classe, ils se lient d'amitié, ainsi qu'avec Sophie, une fillette aux grands yeux tristes, porteuse d'un lourd

secret. Lorsqu'une femme de la bourgeoisie locale est découverte assassinée, c'est vers Agathe, trop séduisante au regard de certains, que les soupçons se tournent aussitôt.



### MIRAGES SUR LA VALLÉE-DE-L'OR Sophie Laurin

Été 1996. Sara et Sébastien, dix ans, se rencontrent à la cantine du camping où ils passent leurs vacances. Une slush lime-framboise bleue et un gel de cerveau plus tard, une amitié naît. Plusieurs années après, en quatrième secondaire, ils se retrouvent par hasard à la même école et renouent avec leur complicité d'enfance. Été 2007. Sara et Sébastien partent pour un road trip au volant de Lucette, une voiture délabrée qui ferait le bonheur d'un ferrailleur. Au cours des onze dernières années, leur relation d'amitié a flirté avec l'ambiguïté et les malentendus, au grand regret de leurs familles et de leurs amis, convaincus qu'ils sont faits l'un pour l'autre. En quête d'aventure, les deux jeunes adultes ignorent encore que bien des surprises les attendent au détour du chemin. En route vers nowhere est un roman d'amitié nourri aux poutines de casse-croûte et arrosé de café imbuvable de station-service. Une épopée romantique malgré les odeurs de bière tablette et de corps qui transpirent sous la canicule d'été. Une histoire du temps des compilations gravées sur CD et des cellulaires pas très intelligents.





## ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR AÎNÉS

**Saviez-vous que la Municipalité offre plusieurs cours conçus spécialement pour les 65 ans et plus?**

Prévention des chutes, yoga adapté, mise en forme... chacun y trouvera son compte!

Pour voir la programmation complète, consultez la page 21 de ce bulletin ou communiquez avec le Service des loisirs au 450 623-1072, poste 229.

## NOUVEAU! REMBOURSEMENT DE FRAIS DE NON-RÉSIDENTS POUR LES 65 ANS ET +

Les 65 ans et + disposent désormais d'un remboursement des frais de non-résidents encourus lors d'inscription à des activités de loisirs ou de culture non offertes à la Municipalité, du fait que celle-ci ne possède pas les installations nécessaires à leur pratique (arène, piscine intérieure, etc.).

Pour faire une demande de remboursement, veuillez remplir le formulaire prévu à cet effet sur le site Internet de la Municipalité (section Loisirs – Politique de remboursement des frais de non-résidents) ou en personne à l'hôtel de ville.

## QU'EST-CE QU'UN FEU À CIEL OUVERT?

On qualifie de feu à ciel ouvert tout feu brûlant librement ou qui pourrait se propager librement, notamment les feux de camp, les feux d'artifice et les outils ou instruments produisant flammèches ou étincelles (instruments de soudage).

Lorsqu'une interdiction de feu à ciel ouvert est déclarée dans la MRC, cela indique que le risque d'incendie est élevé. Il est donc essentiel de respecter ces interdictions pour assurer la protection des individus et celle des terres agricoles en territoire josphois.

Pour plus de renseignements, la population est invitée à visiter le [www.sopfeu.qc.ca](http://www.sopfeu.qc.ca).



## CHANGER L'HEURE = VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE!

Au Québec, le retour à l'heure normale se fera dans la nuit du 31 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2020. Profitez-en pour vérifier les piles de vos avertisseurs de fumée! C'est un moyen facile, simple et efficace d'assurer à votre famille la meilleure protection qui soit en cas de feu.



## JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA CASERNE

**- 3 OCTOBRE 2020, 10 H À 14 H**

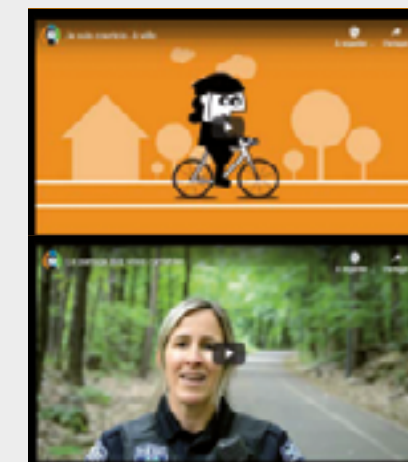
Le Service de sécurité incendie tiendra une journée portes ouvertes en compagnie d'autres intervenants du milieu de l'urgence, dans le cadre de la Semaine de prévention des incendies. Trucs et astuces pour prévenir le feu et ateliers amusants pour les jeunes seront au rendez-vous!

➔ **COVID-19** – Les visites s'effectueront dans le respect des mesures de distanciation physique et d'hygiène recommandées par la Santé publique. Port du masque obligatoire pour les 10 ans et plus dans le bâtiment.

## CLUB DE MARCHÉ

Rendez-vous au parc Paul-Yvon-Lauzon, tous les mardis matin à 10 h (si la température le permet), afin de faire une marche d'une trentaine de minutes en compagnie d'un groupe de marcheurs dynamiques!

INFORMATION : 450 623-1072, poste 229.



## LA CAMPAGNE JESUISCOURTOIS.COM REPREND DU SERVICE!

Lancée en 2019 par la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, en collaboration avec les municipalités de Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet ainsi qu'avec les villes de Deux-Montagnes et de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, la campagne [jesuiscourtois.com](http://jesuiscourtois.com) présentait le coloré personnage de Joe Latraverse, lequel prodiguait trucs et conseils pour assurer la courtoisie entre tous les usagers de la route.

Pour la campagne 2020, Joe est accompagné d'alliés bien au fait des consignes et lois à respecter en matière de circulation : les policiers! En effet, les agents ont créé des capsules vidéo informant les usagers de la route sur les bons comportements à adopter afin d'assurer le respect de tous. Les capsules peuvent être visionnées sur le site [jesuiscourtois.com](http://jesuiscourtois.com)!



## MESSAGES MUNICIPAUX

### FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

**Fête du Travail**  
Lundi 7 septembre 2020

**Action de grâce**  
Lundi 12 octobre 2020

**Période des fêtes**  
Les bureaux municipaux seront fermés du jeudi 24 décembre 2020 au vendredi 1<sup>er</sup> janvier 2021, inclusivement.

Pour toute urgence, durant ces congés, communiquez avec la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, au **450 473-4686**.

### PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Le 4<sup>e</sup> versement des taxes municipales doit être acquitté avant le **13 septembre 2020**.  
Pour plus d'information, consultez le [www.sjdl.qc.ca](http://www.sjdl.qc.ca).

### SYSTÈME D'APPELS AUTOMATISÉS : INSCRIVEZ VOTRE NUMÉRO DE MOBILE

Si vous détenez un téléphone mobile sans avoir de ligne terrestre liée à votre résidence, il est probable que vous ne soyez pas inscrit au système d'appels automatisés d'urgence. En effet, la base de données est créée à partir des données de Canada 411, qui ne recense pas les numéros de téléphone suivants :

- téléphonie résidentielle avec un service autre que Bell ou Vidéotron;
- numéros de téléphone confidentiels;
- nouveaux numéros associés aux nouveaux résidents.

Pour inscrire votre numéro de téléphone, rendez-vous au [www.sjdl.qc.ca/saua](http://www.sjdl.qc.ca/saua).

### VOTRE ANIMAL = VOTRE RESPONSABILITÉ!

Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps, sauf dans les cours arrière entièrement clôturés. Les maîtres doivent de plus s'assurer de ramasser les besoins de leurs toutous.

De plus, la municipalité demande aux citoyens de ne pas capturer les chats errants et de ne pas les nourrir. En fait, aucun animal sauvage ne devrait être nourri.

## PLACE À LA COLLECTIVITÉ

### CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Réunions mensuelles tous les 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois à 19 h, au 959, chemin Principal. Première rencontre gratuite.

Durant toute l'année, nous offrons divers ateliers sur l'artisanat (tricot, tissage, bricolage, courtpointe, etc). Les vendredis « Tricothérapie » sont de 10 h à 14 h.

Abonnement annuel au coût de 30 \$ avec magazine l'Actuelle des CFQ inclus.

INFORMATION: Colette Bordeleau, [bordeleaucolette@gmail.com](mailto:bordeleaucolette@gmail.com)

### GRENIER POPULAIRE DES BASSES-LAURENTIDES

Situé au 271, boulevard Saint-Laurent, à Saint-Eustache, le Grenier populaire des Basses-Laurentides se donne pour mission d'accompagner et de former les individus en vue de faciliter leur intégration vers le marché du travail, tout en offrant à une clientèle variée des biens de seconde main à faible prix. Cueillette gratuite de meubles sur le territoire joséphois.

INFORMATION OU INSCRIPTION AU PROGRAMME :  
450 623-5891, poste 240 ou [www.grenierpopulaire.com](http://www.grenierpopulaire.com).

### CARREFOUR PÉRI-NAISSANCE ET FAMILIAL

Respect, entraide et famille sont nos trois valeurs fondamentales. Nous accompagnons les parents, de la conception à la préadolescence de leur enfant, dans leur besoin d'information et de soutien. Cours prénataux gratuits, rencontre postnatale, RCR-parents, service de relevailles, halte-garderie, atelier de stimulation 0-5 ans, atelier de préparation à la maternelle, atelier Brindami (développement des compétences sociales, 3-5 ans), atelier Mission lecture (développement des compétences en lecture et des habiletés sociales, 8-10 ans), atelier et conférence pour parents.

INFORMATION : [www.carrefourperinainance.org](http://www.carrefourperinainance.org) ou 450 472-2555

### CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI

Le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Deux-Montagnes (CJEDM) a comme mission de « guider et accompagner les 16-35 ans résidant dans la MRC Deux-Montagnes dans leur cheminement vers l'emploi ou les études ». Nous offrons divers services : info-centre, rédaction de c.v., lettre de présentation, préparation et simulation d'entrevue, stage d'un jour, information scolaire et professionnelle, orientation, affichage de poste, aide à la recherche d'emploi, persévérance scolaire, intervention psychosociale, développement de projets en entrepreneuriat, en bénévolat et en volontariat.

Viens faire un tour pour voir toutes les possibilités qui s'offrent à toi!

INFORMATION : 450 974-0635

### COMITÉ D'ACTION SOCIALE DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Le Chiffonnier est ouvert tous les vendredis, de 9 h à 15 h et les premiers samedis du mois, de 9 h à 13 h.

Nous prenons les dons de vêtements et petits objets (pas de meubles), au 1028-A chemin Principal seulement.

La Guignolée 2020 aura lieu les 5 et 6 décembre et les activités seront maintenues jusqu'à nouvel ordre.

DEMANDE D'AIDE ALIMENTAIRE :  
450 472-4272

INFORMATION : 450 473-2440  
ou [comiteaction@outlook.com](mailto:comiteaction@outlook.com)





# Pour nous joindre

## HÔTEL DE VILLE

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

☎ 450 623-1072

📠 450 623-2889

✉ info@sjdl.qc.ca | www.sjdl.qc.ca

📘 facebook.com/saintjosephdulac

📷 @municipalitesjdl

## Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h – 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

## URGENCES VOIRIE, AQUEDUC ET ÉGOUT

(en dehors des heures d'ouverture)

☎ 450 974-5300

## PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET

71, rue Clément, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

☎ 450 623-1072, poste 267

✉ biblio@sjdl.qc.ca

### Horaire régulier

Lundi : fermé

Mardi : 9 h à 20 h

Mercredi : 9 h à 16 h

Jeudi : 9 h à 20 h

Vendredi : 9 h à 16 h

Samedi : 9 h à 15 h

Dimanche : fermé

### Horaire d'été

Lundi : fermé

Mardi : 13 h à 20 h

Mercredi : 13 h à 16 h

Jeudi : 13 h à 20 h

Vendredi : 13 h à 16 h

Samedi : 9 h à 15 h

Dimanche : fermé

## RÉGIE DE POLICE

☎ 450 473-4686

## URGENCE

☎ 9-1-1

Le bulletin municipal de Saint-Joseph-du-Lac est publié quatre fois par année et est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

RÉDACTION : Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac

IMPRESSION : Services Graphiques Deux-Montagnes

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

RÉALISATION : Atelier Expresso

TIRAGE : 3 000 exemplaires



100%



EcoLogo



Entièrement recyclable, ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Print, un papier recyclé contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie renouvelable, le biogaz, et certifié EcoLogo, Procédé sans chlore et FSC®.